eCH-0258 – Interface échange de données eServices

Nom	Interface échange de données eServices
eCH-nombre	eCH-0258
Catégorie	Norme
Stade	Défini
Version	1.1.0
Statut	Approuvé
Date de décision	2025-03-11
Date de publication	2025-02-13
Remplace la version	1.0.0 - Minor change
Conditions préalables	-
Annexes	eCH-0258-2.0.xsd eCH-0258-1-0-UC1.xsd
Langues	Allemand (original), français (traduction)
Groupe spécialisé	Groupe spécialisé Systèmes d'annonce
Éditeur / distribution	Association eCH, Räffelstrasse 20, 8045 Zurich T 44 388 74 64 / info@ech.ch / www.ech.ch

Condensé

La présente norme vient définir une interface générale permettant la mise en relation de services dans le contexte de la cyberadministration avec des portails correspondants ou des applications spécialisées entre elles. Cette norme a pour principal intérêt la normalisation des informations nécessaires à la communication entre les portails de cyberadministration et les Service Providers, ainsi que la flexibilité importante pour une extension simple et spécifique aux UseCases dans le contexte opérationnel.

Table des matières

1 Introduction 5
1.1 Statut 5
1.2 Champ d'application 5
1.2.1 Délimitation 6
1.3 Scénarios de communication couverts 6
1.3.1 Request simple avec réponse directe à l'exemple de la prolongation de délai 6
1.3.2 Request simple avec réponse négative à l'exemple de la prolongation de délai 7
1.3.3 Processus complexe, demander des informations complémentaires 8
1.3.4 Processus complexe, avec plusieurs applications spécialisées (services) 9
1.4 Notation 10
1.5 Principes 10
2 Modèle de données 10
2.1 Description des caractères 11
2.1.1 Service 12
2.1.1.1 Paramètre de service – serviceParameter 12
2.1.1.1.1 Nom du paramètre – parameterName 12
2.1.1.1.2 Valeur du paramètre – parameterValue 12
2.1.1.2 Extensions pour des UseCases spécifiques 13
2.1.1.2.1 Extension – extension 13
2.1.2 Données générales du service – serviceGeneralData 13
2.1.2.1 Identification du service – serviceId 14
2.1.2.2 Nom du service – serviceName 15
2.1.2.3 Résultat de prestation du service – serviceOutput 15
2.1.2.4 Action du service – serviceAction 15
2.1.3 Données d'affaires génériques pour le service – serviceGenericBusinessDataType 15
2.1.3.1 Document – document 16
2.1.4 Données de sortie génériques pour le service serviceGenericOutputData 17
2.1.4.1 Priorité – priority 17
2.1.4.2 Date, heure de la dernière mise à jour – lastUpdateDateTime 18

2.1.4.3 Commentaire – comment 18
2.1.4.3.1 Titre du commentaire – subjectText 18
2.1.4.3.2 Texte de commentaire – commentText 18
2.1.4.4 Service statut d'affaire spécifique – serviceGenericBusinessStatus 18
2.1.4.5 Adresse de redirection du service – redirectURL 19
2.1.4.6 Texte – infoText 19
2.1.5 Personne – person 19
2.1.5.1 Personne physique – individual 19
2.1.5.1.1 Degré de fiabilité – levelOfAssurance 20
2.1.5.1.2 Langue de correspondance – languageOfCorrespondance 21
2.1.5.2 Organisation – organisation 21
2.1.5.3 Demande dans l'ordre – organisationRequester 22
2.1.6 Accusé de réception des annonces – info 22
3 Annonces 23
3.1 Annonce de base – baseMessage 23
3.2 Annonce de base sans "Beneficciary" - baseMessageLightType 23
3.3 Demande de service – serviceRequestMessage 24
3.4 Réponse service – serviceResponseMessage 24
3.5 Livraison – delivery 25
4 Sécurité 25
5 Exclusion de responsabilité – droits de tiers 26
6 Droits d'auteur 26
Annexe A – Exemple extension 27
Annexe B – Références & bibliographie 30
Annexe C – Collaboration & vérification 30
Annexe D – Abréviations et glossaire 31
Annexe E – Modifications par rapport à la version précédente 31
Annexe F – Liste des illustrations 32

Remarque

La formulation employée dans le présent document pour désigner les personnes est neutre en termes de genre. Elle repose sur le guide de la Chancellerie fédérale. On recourt, selon la situation, à des doublets intégraux (citoyens et citoyennes), à des formes abstraites en termes de genre (personne assurée), à des formes neutres du point de vue du genre (les assurés) ou à des périphrases dépourvues de référence à la personne. L'utilisation du masculin générique (citoyens) n'est plus admise. Les formes intégrales sont employées dans les textes continus, autrement dit les textes constitués de phrases rédigées. Les formes abrégées sont acceptées dans les passages de texte concis, les tableaux par exemple. On utilise alors la forme courte avec barre oblique, toutefois sans tiret (référent/e). Les points médians et autres caractères similaires sont proscrits.

1 Introduction

1.1 Statut

Approuvé: le document a été approuvé par le Comité des experts. Il a pouvoir normatif pour le domaine d'utilisation défini dans le domaine de validité donné.

1.2 Champ d'application

Face à la numérisation croissante des démarches administratives pour les personnes physiques et morales et dans le cadre de la numérisation des processus entre administrations, la nécessité de normaliser les interfaces entre les systèmes impliqués se fait de plus en plus pressante.

La présente norme eCH vient poser les fondements génériques de la communication (modèle de données et types d'annonce) entre les systèmes (p. ex. portails, applications spécialisées ou entre applications spécialisées au niveau fédéral) pour la numérisation des processus.

Le graphique suivant propose un florilège de cas d'application possibles.

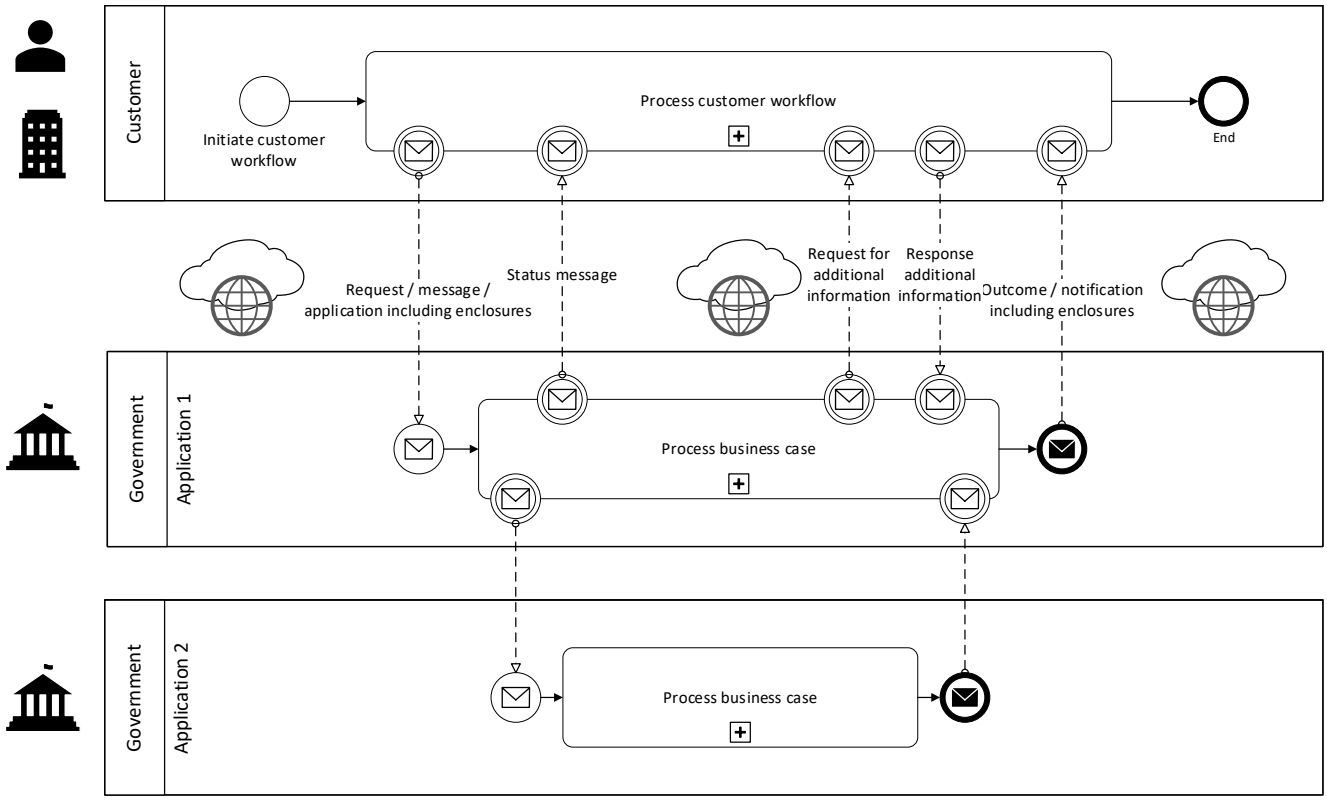

Figure 1: Champ d'application

1.2.1 Délimitation

Les délimitations suivantes ont été effectuées:

- La facturation / compensation électronique des prestations des autorités n'est pas étudiée plus avant.
- **[IMPÉRATIF]** Le type d'intégration entre les systèmes correspondants doit être convenu entre les partenaires de mise en œuvre, il n'est donc pas décrit.
- Cette norme n'est pas associée à un domaine spécialisé spécifique. Elle ne contient qu'une structure générique pour les données techniques. Les partenaires de mise en œuvre peuvent avoir recours à cette structure générique au gré de leurs besoins et l'affiner à partir des possibilités d'extension définies.
- L'autorisation et l'authentification ne figurent pas dans l'interface, il appartient donc à l'application spécialisée concernée par exemple d'assurer le lien entre identités et objets, authentification comprise.

1.3 Scénarios de communication couverts

Du point de vue de la norme, le lancement depuis la page Portail ou depuis l'application spécialisée est sans importance. Pour des raisons de simplicité, les scénarios de communication suivants partent du principe selon lequel la communication est initiée vie la portail. Le contexte entre les Request Messages et Response Messages est assuré par les informations figurant dans eCH-0058:header.

1.3.1 Request simple avec réponse directe à l'exemple de la prolongation de délai

L'échange de données suivant s'appuie sur l'extension pour prolonger les délais évoqués dans la présente norme au chapitre 2.1.1.2 ou dans l'annexe A.

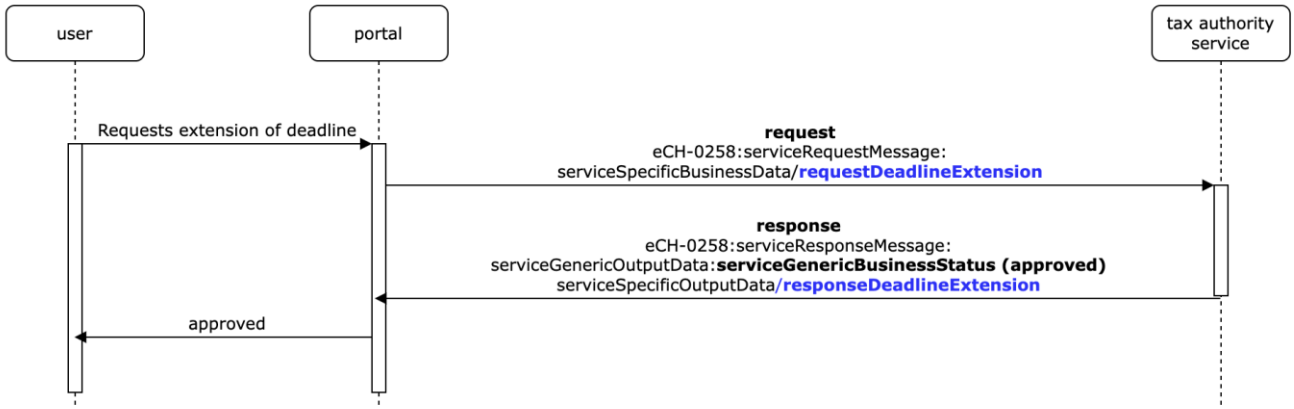

Figure 2: UseCase Prolongation de délai – positif

1. L'utilisateur sollicite via le portail une prolongation de délai de dépôt de déclaration d'impôts.
2. Le portail appelle le service correspondant et envoie la Request correspondante. Pour ce faire, l'extension spécifique pour ce service est utilisée en complément aux données d'appel générales, voir annexe A.
3. L'administration fiscale étudie la demande et l'approuve. Le service envoie la réponse correspondante. L'extension spécifique du service est employée pour les données spécialisées de la réponse, voir annexe A.
4. Le portail indique la réponse du service à l'utilisateur.

1.3.2 Request simple avec réponse négative à l'exemple de la prolongation de délai

L'échange de données suivant s'appuie sur l'extension pour prolonger les délais évoqués dans la présente norme au chapitre 2.1.1.2 ou dans l'annexe A.

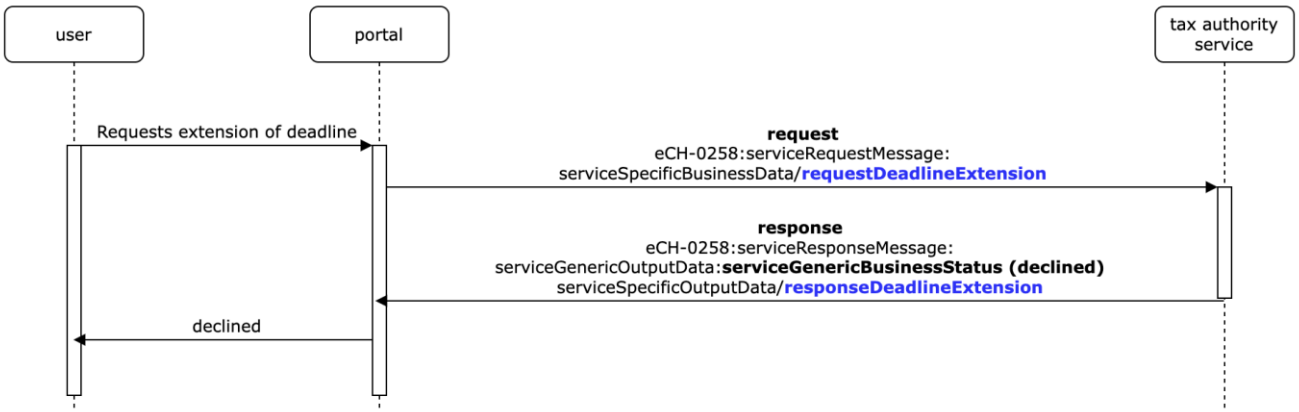

Figure 3: UseCase Prolongation de délai – négatif

1. L'utilisateur sollicite via le portail une prolongation de délai de dépôt de déclaration d'impôts.
2. Le portail appelle le service correspondant et envoie la Request correspondante. Pour ce faire, l'extension spécifique pour ce service est utilisée en complément aux données d'appel générales, voir annexe A.
3. L'administration fiscale étudie la demande et la rejette. Le service envoie la réponse correspondante. Les motifs de refus sont transmis avec l'extension spécifique du service, voir annexe A.
4. Le portail indique la réponse du service à l'utilisateur.

1.3.3 Processus complexe, demander des informations complémentaires

L'échange de données qui suit constitue un exemple générique, il a pour seule vocation d'illustrer le principe de base.

Figure 4: UseCase Demander des informations complémentaires

1. L'utilisateur sollicite une autorisation via le portail.
2. Le portail appelle le service correspondant et envoie la Request correspondante. Pour ce faire, l'extension spécifique pour le service correspondant est transférée en plus des données d'appel générales.
3. Le service vérifie l'exhaustivité des données et constate un manque d'informations importantes en vue de l'octroi de l'autorisation. Le service répond par conséquent par une Response et attire l'attention sur les données manquantes en spécifiant le statut. Au moyen du message, les motifs plus précis et l'information manquante sont transmis dans les données de sortie génériques (voir chapitre 2.1.4).
4. Le portail affiche la réponse du service pour l'utilisateur et l'invite à fournir les renseignements nécessaires.
5. L'utilisateur saisit les renseignements nécessaires et/ou télécharge les documents requis.
6. Le portail appelle le service correspondant et envoie la Request correspondante. Pour ce faire, l'extension spécifique pour le service correspondant est transférée en plus des données d'appel générales.

[RECOMMANDÉ] Il appartient aux partenaires d'interface de définir entre eux si, pour les données complémentaires, la Request exhaustive, complétée des données supplémentaires, devrait être à nouveau envoyée ou si des annonces spécifiques doivent être envoyées.

7. La demande est en cours d'examen. Cela pouvant prendre davantage de temps (asynchrone), le statut actuel est signalé au portail par le service au moyen d'une Response. Les informations techniquement pertinentes sont transmises avec l'extension spécifique du service.
8. La demande a été étudiée et approuvée de façon définitive. La réponse est signalée par le service au portail au moyen d'une Response. Les informations techniquement pertinentes concernant l'autorisation sont transmises avec l'extension spécifique du service.
9. Le portail met la réponse du service à la disposition de l'utilisateur.

1.3.4 Processus complexe, avec plusieurs applications spécialisées (services)

L'échange de données qui suit constitue un exemple générique, il a pour seule vocation d'illustrer le principe de base, lorsque plusieurs services sont impliqués, p. ex. concernant les enquêtes préliminaires.

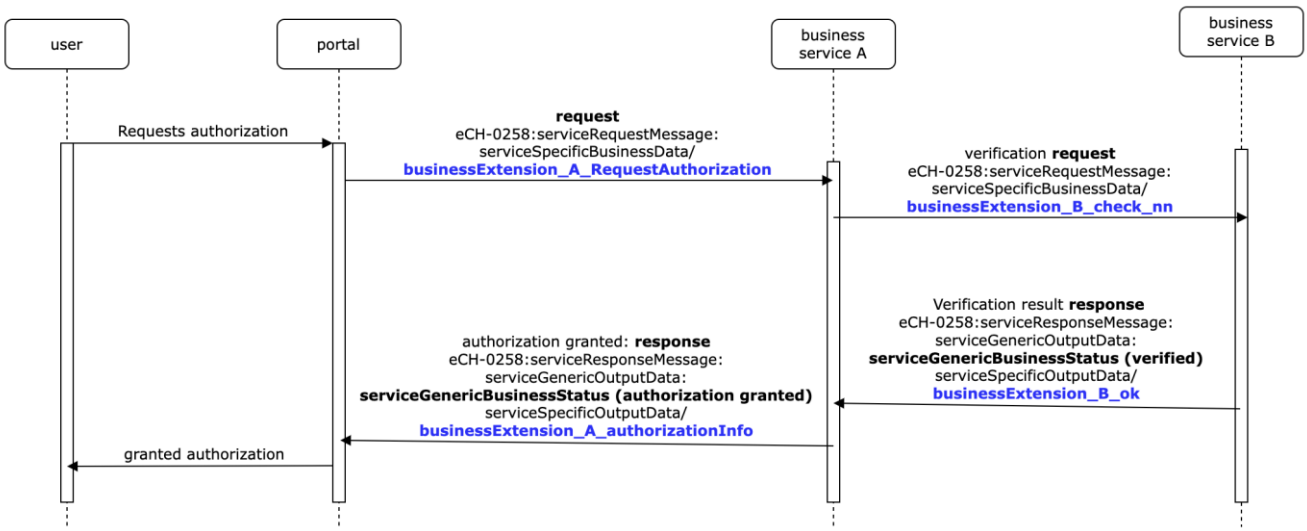

Figure 5: UseCase avec plusieurs applications spécialisées

1. L'utilisateur sollicite une autorisation via le portail.
2. Le portail appelle le service A et envoie la Request correspondante. Pour ce faire, l'extension spécifique du service A est transférée en plus des données d'appel générales.
3. Le service A a besoin, pour obtenir l'autorisation, d'une vérification par le service B, il l'appelle donc en lui adressant une Request correspondante. Pour ce faire, les données spécifiques sont transférées accompagnées de l'extension du service B.
4. Le Service B procède à la vérification et transmet le résultat au service A avec une Response. Pour ce faire, les données spécifiques sont transférées accompagnées de l'extension du service B.
5. La demande a été étudiée et approuvée de façon définitive. La réponse est signalée par le service A au portail au moyen d'une Response. Les informations techniquement pertinentes concernant l'autorisation sont transmises avec l'extension spécifique du service A.
6. Le portail met la réponse du service à la disposition de l'utilisateur.

1.4 Notation

Les directives dans le présent document sont indiquées selon la terminologie de [RFC2119]. Dans ce contexte, les expressions suivantes apparaissant en LETTRES MAJUSCULES en tant que mots, ont les significations suivantes :

IMPÉRATIF:	les personnes responsables doivent réaliser l'objectif.
RECOMMANDÉ:	les personnes responsables peuvent pour des raisons importantes renoncer à la réalisation de l'objectif.
FACULTATIF:	les personnes responsables sont libres de choisir si elles souhaitent réaliser l'objectif ou non.

1.5 Principes

- **[IMPÉRATIF]** Toutes les informations connues doivent être fournies avec l'événement, même lorsque l'élément correspondant est facultatif.
- **[IMPÉRATIF]** Si des informations ne sont plus fournies, la situation est considérée comme n'étant plus établie et peut donc être radiée respectivement terminée dans le système destinataire.
- **[IMPÉRATIF]** Un élément facultatif ne doit pas être livré vide. Si l'information est inconnue, la transmission de l'élément facultatif n'est pas autorisée.
- **[IMPÉRATIF]:** Au moment d'utiliser eCH-0058:header, il convient de s'assurer que les Headers sont bien utilisés selon les définitions fournies dans eCH-0058.
- **[RECOMMANDÉ]** Toute annonce d'événement doit être confirmée par un accusé de réception selon eCH-0058.
- **[IMPÉRATIF]** Dans le contexte de «l'échange de données eServices», il faut fournir à chaque fois l'identification de cas d'affaires «businessProcessID».
- **[IMPÉRATIF]** Chaque annonce d'événement est signalée avec les informations générales aux fins de la structuration et de la transmission de l'annonce. Les informations générales sont décrites dans [eCH-0058].

2 Modèle de données

Des personnes (person) – il peut s'agir de personnes physiques (individual) ou des organisations (organisation), peuvent faire appel à un service en tant que requérant (requester). Toutefois, elles peuvent également être bénéficiaires (beneficiary) du Service Output. Dans le cas des représentants, le requérant et le bénéficiaire ne sont pas identiques. Si une entreprise sollicite un service, la personne physique qui a saisi la demande doit elle aussi être transmise (requestedBy). Les informations générales suivantes sont données pour un service:

- données générales (serviceGeneralData), qui comprennent par exemple les identificateurs.
- Données d'affaires générales (serviceGenericBusinessData), données généralement nécessaires pour chaque service en tant qu'Input, p. ex. documents (document) ou instructions (directive).
- Données de sortie générales (serviceGenericOutputData) afin de pouvoir renvoyer les résultats du service. Il s'agit là encore de documents (document) par exemple.

Il existe des points d'extension (extension, serviceSpecificBusinessData et serviceSpecificOutputData) qui permettent, au moyen de schémas d'extension, de joindre des données spécifiques nécessaires pour un service clairement défini.

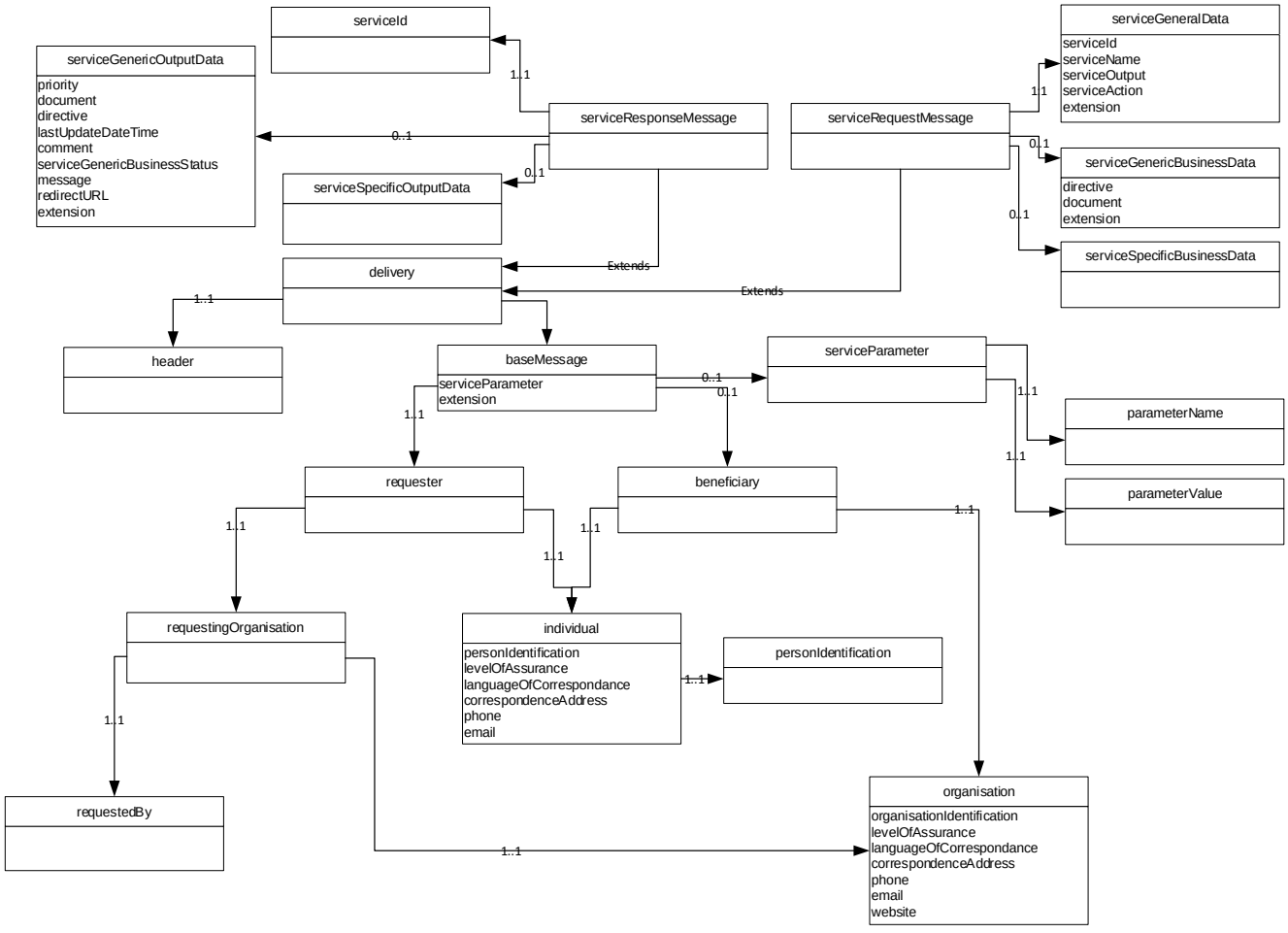

Figure 6: Modèle de données

2.1 Description des caractères

Seuls les caractères, qui ne sont pas déjà décrits dans d'autres normes, le sont ci-dessous. Les caractères, dont la définition figure dans d'autres normes, sont identifiés par le marquage suivant [Norme:Caractère] p. ex. [eCH-0044:baseNameType].

2.1.1 Service

2.1.1.1 Paramètre de service – serviceParameter

Il est possible, au moyen des paramètres de service, de contrôler le comportement du service pour un utilisateur. Les paramètres peuvent être conservés par le système hébergeant le service et utilisés notamment afin d'améliorer l'expérience utilisateur ou pour fournir des informations servant à piloter le comportement du système.

P. ex.
Statut d'identification
Processus actuel
Prochaine étape de processus
...

[IMPÉRATIF] Les partenaires d'interface doivent établir quels paramètres peuvent être échangés.

Les caractères échangés sont les suivants:

- Nom du paramètre (impératif) – parameterName, voir chapitre 2.1.1.1
- Valeur du paramètre (impératif) – parameterValue, voir chapitre 2.1.1.1.2

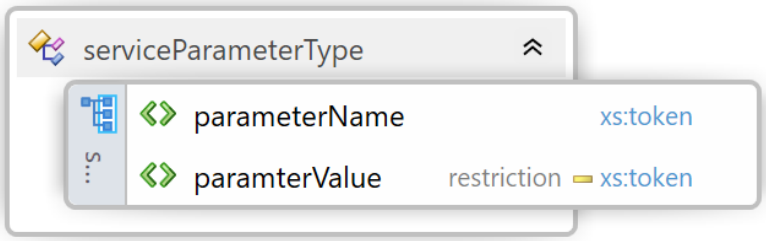

Figure 7: serviceParameterType

2.1.1.1.1 Nom du paramètre – parameterName

Nom du paramètre. Texte libre de 100 caractères maximum.

Format d'échange:

xs:token(100)

2.1.1.1.2 Valeur du paramètre – parameterValue

Valeur, autrement dit le contenu du paramètre. Texte libre de 500 caractères maximum.

Format d'échange:

xs:token(500)

2.1.1.2 Extensions pour des UseCases spécifiques

2.1.1.2.1 Extension – extension

Point d'extension général pour l'extension avec des caractères spécifiques au contexte.

[IMPÉRATIF] Le fournisseur d'interface définit l'utilisation du point d'extension.

[IMPÉRATIF] Le fournisseur d'interface doit définir les compléments nécessaires pour la Request et la Response, tout en tenant compte des processus spécifiques ainsi que des systèmes impliqués.

[RECOMMANDÉ] Un schéma XML correspondant devrait être mis à disposition par le fournisseur d'interface pour l'extension, afin que puissent être validées les données fournies sur la base de l'extension.

[FACULTATIF] Extension définie entre les partenaires d'interface pour des UseCases spécifiques, peuvent être fournies au groupe spécialisé Systèmes d'annonce. Le groupe technique contrôle la possibilité que de telles extensions deviennent partie intégrante d'une future version de la norme eCH-0258.

Format d'échange:

xs:any

[IMPÉRATIF] Le fournisseur d'interface définit le Level of Assurance (LOA) requis.

[FACULTATIF] L'éventuelle transmission des preuves requises doit être définie entre les partenaires d'interface.

Un exemple pratique d'extension est décrit en annexe.

2.1.2 Données générales du service – serviceGeneralData

Les valeurs à utiliser pour de nombreux services sont déjà définies dans l'inventaire des prestations [eCH-0070: BEIL1_d&f_eCH-0070_V4.2.0_Leistungsinventar.xlsx] .

[IMPÉRATIF] Si un service est répertorié dans l'inventaire des prestations, les valeurs des caractères «Service Identification», «Nom du service», «Résultat de prestation du service», «Action du service» selon [eCH-0070: BEIL1_d&f_eCH-0070_V4.2.0_Leistungsinventar.xlsx] doivent être utilisées.

[RECOMMANDÉ] Les valeurs autres que celles définies dans [eCH-0070: BEIL1_d&f_eCH-0070_V4.2.0_Leistungsinventar.xlsx] ne devraient être utilisées que lorsque la prestation n'est pas décrite dans [eCH-0070].

[RECOMMANDÉ] Si [eCH-0070: BEIL1_d&f_eCH-0070_V4.2.0_Leistungsinventar.xlsx] ne contient pas de texte dans une langue requise pour un caractère, il incombe aux partenaires de mise en œuvre de décider quelle langue doit être utilisée comme Fallback.

[RECOMMANDÉ] Si des renseignements nécessaires font défaut dans [eCH-0070: BEIL1_d&f_eCH-0070_V4.2.0_Leistungsinventar.xlsx], le groupe spécialisé eCH Processus d'affaires doit en être informé.

[IMPÉRATIF] Si des extensions supplémentaires sont incluses au chapitre 2.1.1.2, les valeurs pour les caractères «Service Identification», «Nom de service», «Résultat de prestation du service», «Action du service» selon [eCH-0070: BEIL1_d&f_eCH-0070_V4.2.0_Leistungsinventar.xlsx] doivent être mentionnées de manière explicite.

Les caractères échangés sont les suivants:

- Identification de service (impératif) – serviceId, voir chapitre 2.1.2.1
- Nom du service (facultatif) – serviceName, voir chapitre 2.1.2.2
- Résultat de prestation du service (facultatif) – serviceOutput, voir chapitre 2.1.2.3
- Action de service (facultatif) – serviceAction, voir chapitre 2.1.2.4
- Extension (facultatif) – extension, voir chapitre 2.1.1.2.1

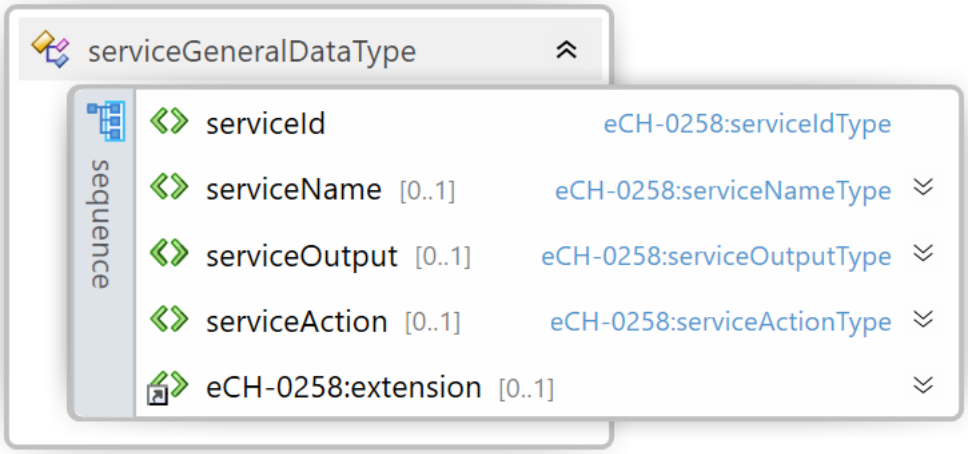

Figure 8: serviceGeneralDataType

2.1.2.1 Identification du service – serviceId

Numéro d'identification unique du service, selon [eCH-0070: BEIL1_d&f_eCH-0070_V4.2.0_Leistungsinventar.xlsx].

p. ex.
***730** pour «Accorder la prolongation de délai pour le dépôt de la déclaration d'impôts pour les particuliers»*

Format d'échange:

xs:token(36)

2.1.2.2 Nom du service – serviceName

Nom du service qui fournit la prestation, selon [eCH-0070: BEIL1_d&f_eCH-0070_V4.2.0_Leistungsinventar.xlsx] dans les langues pertinentes.

P. ex. pour la prolongation de délai
*«**Prolongation de délai pour le dépôt de la déclaration d'impôts pour les particuliers**»*

Les informations échangées par langue sont les suivantes:

- Langue (impératif) – language, voir [eCH-0011:languageType]
- Nom (impératif) – nom, voir chapitre 2.1.4.6

2.1.2.3 Résultat de prestation du service – serviceOutput

Description du résultat de la prestation, selon [eCH-0070: BEIL1_d&f_eCH-0070_V4.2.0_Leistungsinventar.xlsx].

P. ex. pour la prolongation de délai
*«**Prolongation de délai pour le dépôt de la déclaration d'impôts pour les particuliers**»*

Les informations échangées par langue sont les suivantes:

- Langue (impératif) – language, voir [eCH-0011:languageType]
- Nom (impératif) – nom, voir chapitre 2.1.4.6

2.1.2.4 Action du service – serviceAction

Décrit l'action qui mène à la fourniture d'une prestation précise, [eCH-0070: BEIL1_d&f_eCH-0070_V4.2.0_Leistungsinventar.xlsx].

P. ex. pour la prolongation de délai
*«**accorder**»*

Les informations échangées par langue sont les suivantes:

- Langue (impératif) – language, voir [eCH-0011:languageType]
- Nom (impératif) – nom, voir chapitre 2.1.4.6

2.1.3 Données d'affaires génériques pour le service – serviceGenericBusinessDataType

Structure des données génériques par laquelle les données peuvent être transmises en rapport avec la prestation commandée.

Les caractères échangés sont les suivants:

- Instruction (facultatif, récurrent) – directive, voir [eCH-0039:directiveType]
- Document (facultatif, récurrent) – document, voir chapitre 2.1.3.1
- Extension (facultatif) – extension, voir chapitre 2.1.1.2

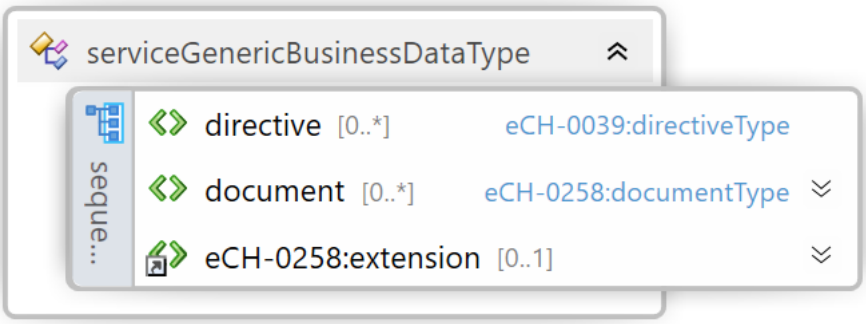

Figure 9: serviceGenericBusinessDataType

2.1.3.1 Document – document

Les documents et les métadonnées concernant les documents sont gérées selon [eCH-0039:documentType] et complétées de la possibilité de transmettre d'autres métadonnées.

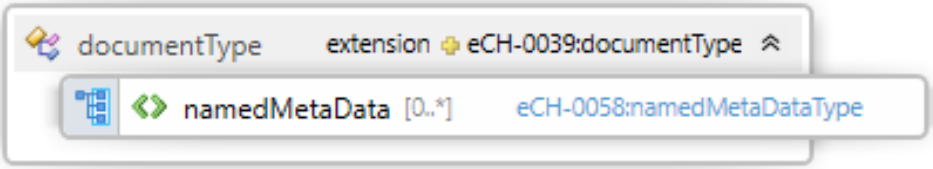

Figure 10: documentType

Format d'échange:

[eCH-0039:documentType]
[eCH-0058:namedMetaDataType]

[IMPÉRATIF] Les données binaires correspondantes doivent impérativement être envoyées conformément à eCH-0039:documentType. Cela peut prendre, par exemple, la forme de Base64, à travers la transmission d'une URL où le fichier peut être obtenu, ou via SEDEX. Les partenaires d'échange doivent régler la forme à utiliser de manière contraignante.

2.1.4 Données de sortie génériques pour le service serviceGenericOutputData

Une structure de données générale, qui permet de transmettre, une réponse à une demande de prestations.

Les caractères échangés sont les suivants:

- Priorité (facultatif) – priority, voir chapitre 2.1.4.1
- Document (facultatif, récurrent) – document, voir chapitre 2.1.3.1
- Instructions (facultatif, récurrent) – directive, voir [eCH-0039:directiveType]
- Date, heure de la dernière mise à jour (facultatif) – lastUpdateDateTime, voir chapitre 2.1.4.2.
- Commentaire (facultatif) – comment, voir chapitre 2.1.4.3
- Statut d'affaire spécifique au service (facultatif) – serviceGenericBusinessStatus, voir chapitre 2.1.4.4
- Message (facultatif, récurrent) – message, voir chapitre 2.1.4.3
- Adresse de redirection du service (facultatif) – redirectURL, voir chapitre 2.1.4.5
- Extension (facultatif) – extension, voir chapitre 2.1.1.2

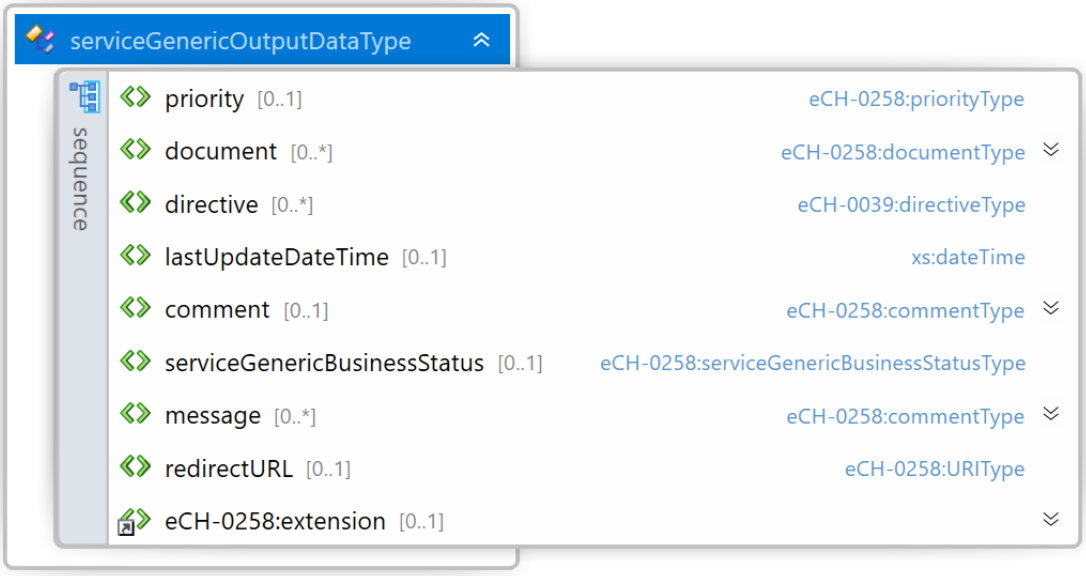

Figure 11: serviceGenericOutputDataType

2.1.4.1 Priorité – priority

Priorité pour le traitement des messages (message) dans la file d'attente. Les priorités suivantes sont définies:

- Faible = «**low**»
- Moyen = «**medium**»
- Élevé = «**high**»
- Urgent = «**urgent**»

Format d'échange:

xs:token

2.1.4.2 Date, heure de la dernière mise à jour – lastUpdateDateTime

Date et heure de la dernière mise à jour.

Format d'échange:

xs:dateTime

2.1.4.3 Commentaire – comment

Texte libre de 2000 caractères maximum dans les langues pertinentes.

Les caractères échangés sont les suivants:

- Langue (impératif) – language, voir [eCH-0011:languageType]
- Texte du titre (facultatif) – subjectText, voir chapitre 2.1.4.3.1
- Commentaire (impératif) – comment, voir chapitre 2.1.4.3.2

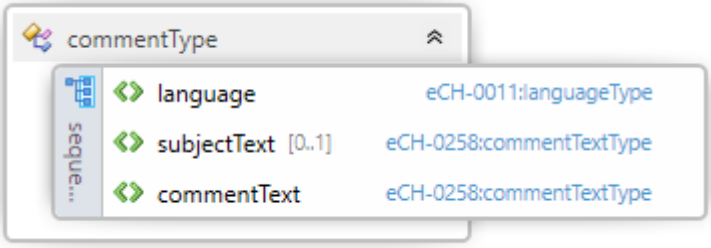

Figure 12: commentType

2.1.4.3.1 Titre du commentaire – subjectText

Texte libre de 2000 caractères maximum (facultatif).

Format d'échange:

xs:token(2000)

2.1.4.3.2 Texte de commentaire – commentText

Texte libre de 2000 caractères maximum (impératif).

Format d'échange:

xs:token(2000)

2.1.4.4 Service statut d'affaire spécifique – serviceGenericBusinessStatus

Texte libre de 50 caractères maximal pour cas d'affaires statut spécifique.
[IMPÉRATIF] Le fournisseur de service stipule les valeurs de statut admissibles.

Format d'échange:

xs:token(50)

2.1.4.5 Adresse de redirection du service – redirectURL

Peut être utilisé dans le cadre d'un processus de cyberadministration afin de rediriger l'utilisateur vers un formulaire lui permettant de poursuivre le processus.

Format d'échange:

xs:token(2048)

2.1.4.6 Texte – infoText

Texte libre de 2000 caractères maximum.

Format d'échange:

xs:string(2000)

2.1.5 Personne – person

Aux fins de la présente norme, une personne peut être une personne physique (individu) ou une personne morale (organisation).

Les caractères échangés sont les suivants:

soit

- Personne physique (impératif) – individual, voir chapitre 2.1.5.1

soit

- Personne morale (impératif) – organisation, voir chapitre 2.1.5.2

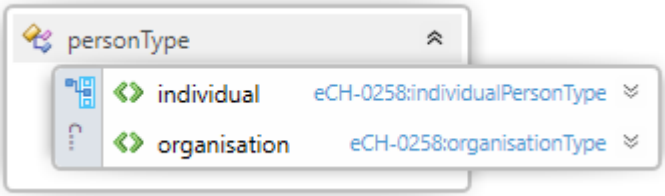

Figure 13: personType

2.1.5.1 Personne physique – individual

Données relatives à une personne physique.

Les caractères échangés sont les suivants:

- Identificateurs de personne (impératif) – personIdentification, voir [eCH-0044:personIdentificationLightType]
- Degré de fiabilité (impératif) – levelOfAssurance, voir chapitre 2.1.5.1.1
- Langue de correspondance (facultatif) – languageOfCorrespondance, voir chapitre 2.1.5.1.2
- Adresse de correspondance (facultatif) – correspondenceAddress, voir [eCH-0010:addressInformationType]
- Téléphone (facultatif) – phone, voir [eCH-0046:phoneNumberType]
- E-mail (facultatif) – email, voir [eCH-0046:emailAddressType]

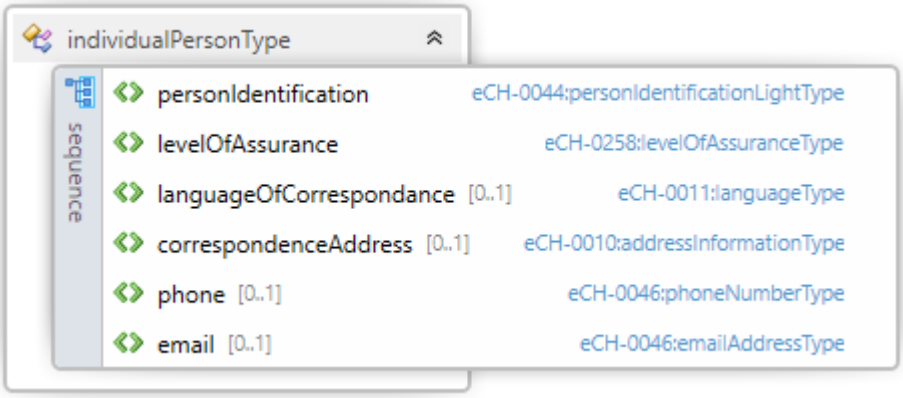

Figure 14: individualPersonType

2.1.5.1.1 Degré de fiabilité – levelOfAssurance

Le terme «Degré de fiabilité» renvoie au degré de confiance à l'égard de la prétendue identité d'une personne – dans quelle mesure un fournisseur de services peut-il être certain que c'est bien vous qui utilisez votre eID afin de vous authentifier auprès du service, et non quelqu'un qui se fait passer pour vous. Autrement dit, il fait référence à la difficulté d'essayer d'accéder à un service en ligne en utilisant l'eID d'autrui. La présente norme s'appuie sur les définitions figurant dans [eCH-0170].

Le niveau de sécurité d'un système d'eID est tributaire des différents facteurs pris en compte, p. ex. :

1. La procédure d'obtention de l'eID, également appelée «Enrolment»: Faut-il par exemple produire un passeport biométrique afin d'obtenir une eID ou une carte d'identité papier suffit-elle?
2. Déroulement de l'authentification: Quels sont par exemple les contrôles de sécurité pour la vérification des moyens d'identification électronique ?

Les termes anglais doivent être transmis dans le fichier XML. Pour plus de détails sur les niveaux de confiance suivants, voir [eCH-0170].

- Confiance nulle ou minimale = «**no or minimal trust**»
- Faible confiance= «**low confidence**»
- Confiance considérable = «**considerable trust**»
- Confiance élevée = «**high confidence**»

[IMPÉRATIF] Si l'on ignore le degré de fiabilité ou qu'il ne peut être déterminé, il faut transmettre «**No or minimal trust**».

Format d'échange:

xs:token(20)

2.1.5.1.2 Langue de correspondance – languageOfCorrespondance

Langue dans laquelle la personne souhaite recevoir la correspondance (la sortie du service par exemple).

Format d'échange:

[eCH-0011:languageType]

2.1.5.2 Organisation – organisation

Données relatives à une personne morale. Les caractères qui sont échangés pour une organisation avec le rôle «Requester» sont décrits ci-dessous. Dès lors que l'organisation a le rôle de «Beneficiary», le caractère «Saisi par / requestedBy» n'est pas nécessaire.

Les caractères échangés sont les suivants:

- Identificateurs d'organisation (impératif) – organisationIdentification, voir [eCH-0098:organisationIdentificationType]
- Degré de fiabilité (impératif) – levelOfAssurance, voir chapitre 2.1.5.1.1
- Langue de correspondance (facultatif) – languageOfCorrespondance, voir chapitre 2.1.5.1.2
- Adresse de correspondance (facultatif) – correspondenceAddress, voir [eCH-0010:addressInformationType]
- Téléphone (facultatif) – phone, voir [eCH-0046:phoneNumberType]
- Adresse e-mail (facultatif) – email, voir [eCH-0046:emailAddressType]
- Adresse Internet (facultatif) – website, voir [eCH-0046:internetAddressType]

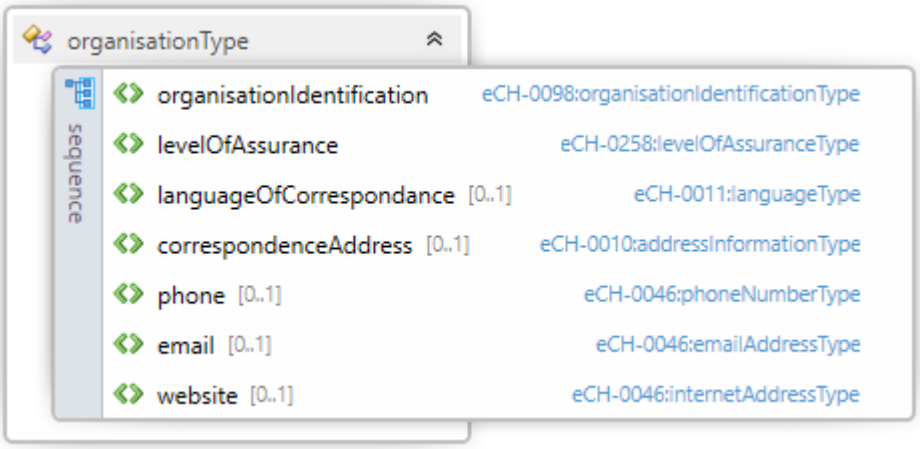

Figure 15: organisationType

2.1.5.3 Demande dans l'ordre – organisationRequester

La demande dans l'ordre permet de déposer des demandes pour une personne en tant qu'unité bénéficiaire du Service Output.

Les caractères échangés sont les suivants:

- L'organisation souhaitée – organisation, voir chapitre 2.1.5.1
- De qui émane la demande – requestedBy, voir eCH-0044:personIdentificationLightType]

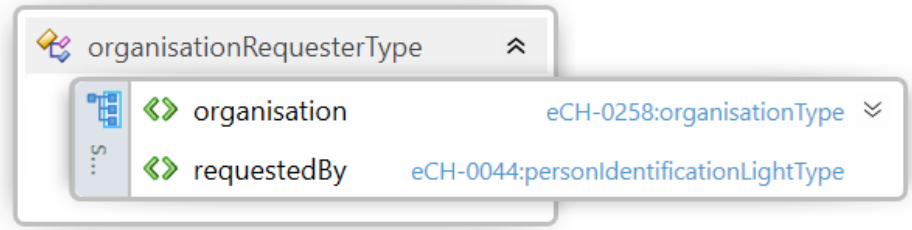

Figure 16: organisationRequesterType

2.1.6 Accusé de réception des annonces – info

[RECOMMANDATION] L'aspect de l'accusé de réception technique devrait être pris explicitement en compte par les partenaires d'interface dans l'extension spécifique au service.

L'accusé de réception du niveau de transport et du niveau technique sont séparés de manière stricte. L'accusé de réception du niveau de transport n'est pas couvert par eCH-0258. Au niveau technique, les accusés de réception sont transmis conformément à eCH-0058:infoType, les accusés de réception suivants sont possibles:

- Accusé de réception négatif
- Accusé de réception positif

Dans ce cas, eCH-0058:notice transmet une justification technique ou un statut (p. ex. «demande rejetée» ou «ok») et eCH-0058:data peut transmettre une réponse destinée au destinataire (p. ex. «Délai de soumission expiré» ou «Prolongation de délai acceptée»).

Figure 17: infoType

3 Annonces

3.1 Annonce de base – baseMessage

Toutes les annonces décrites dans la présente norme reposent sur l'annonce de base. Elle contient tous les caractères devant être échangés pour toutes les annonces. Lors de l'envoi d'annonces, des données générales, concernant l'expéditeur et le destinataire par exemple, sont elles aussi fournies au moyen de [eCH-0058:headerType], voir chapitre 3.5.

Les caractères échangés sont les suivants:

- Requérant (impératif) – requester, voir chapitre 2.1.5
- Bénéficiaire (impératif[1][2]) – beneficiary, voir chapitre 2.1.5.
- Paramètre de service (facultatif, récurrent), voir chapitre 2.1.1.1
- Extension (facultatif) – extension, voir chapitre 2.1.1.2

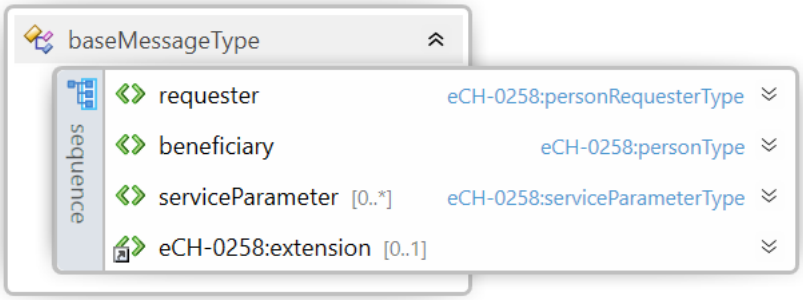

Figure 18: baseMessageType

3.2 Annonce de base sans "Beneficciary" - baseMessageLightType

Si le bénéficiaire ne peut pas être indiqué obligatoirement, il convient d'utiliser le baseMessage-LightType au lieu du baseMessageType.

Les caractéristiques suivantes sont échangées :

- Requérant (impératif) – requester, voir chapitre 2.1.5
- Bénéficiaire (facultatif) – beneficiary, voir chapitre 2.1.5.
- Paramètre de service (facultatif, récurrent), voir chapitre 2.1.1.1
- Extension (facultatif) – extension, voir chapitre 2.1.1.2

[1] Dans le cas du serviceResponseMessage, l'indication du bénéficiaire est facultative

[2] Si le bénéficiaire ne peut pas être impérativement indiqué, utiliser baseMessageLightType à la place

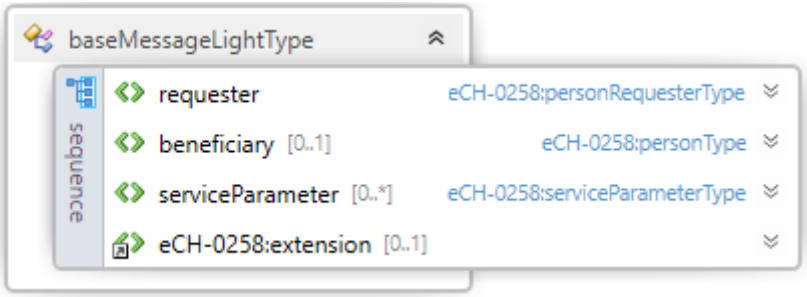

Figure 19: baseMessageLightType

3.3 Demande de service – serviceRequestMessage

Message portant sur la demande d'une prestation de cyberadministration (appel à un service). Il est envoyé par un système, qui héberge la prestation au système en charge de traiter la demande. Il peut également être utilisée afin de transmettre une demande entre des systèmes appartenant à la même unité administrative ou à différentes unités administratives, pour un préavis par exemple.

Les caractères échangés sont les suivants:

- Données de service générales (impératif) – serviceGeneralData, voir chapitre 2.1.2
- Données d'affaires génériques pour le service (facultatif) – serviceGenericBusinessData, voir chapitre 2.1.3
- Données d'affaires spécifiques pour le service (facultatif) – serviceSpecificBusinessData, voir 2.1.1.2

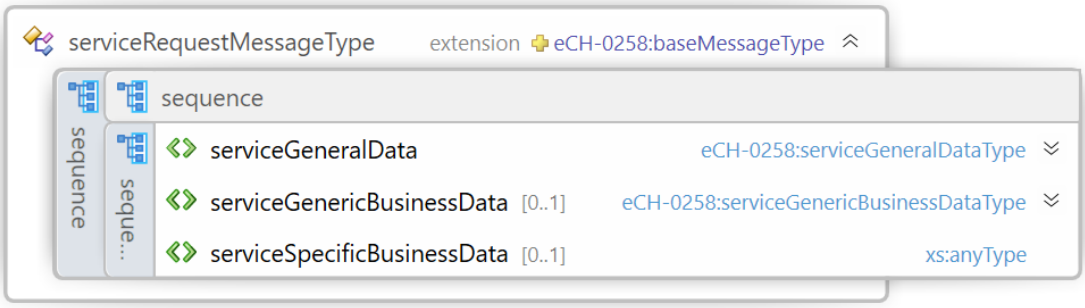

Figure 20: serviceRequestMessageType

3.4 Réponse service – serviceResponseMessage

Message comme réponse à une demande de service. Le message peut contenir du texte, des documents ou des données.

Les caractères échangés sont les suivants:

- Identification de service (impératif) – serviceId, voir chapitre 2.1.2.1
- Données de sortie génériques pour le service (facultatif) – serviceGenericOutputData, voir chapitre 2.1.3
- Données de sortie spécifiques pour le service (facultatif) – serviceSpecificOutputData, voir chapitre 2.1.1.2

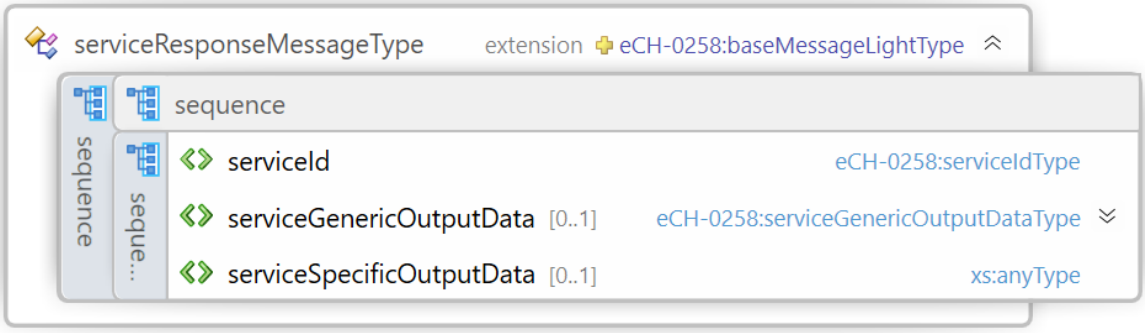

Figure 21: serviceResponseMessageType

3.5 Livraison – delivery

Élément racine de la livraison de données. Chaque annonce est fournie avec les données générales selon [eCH-0058:headerType].

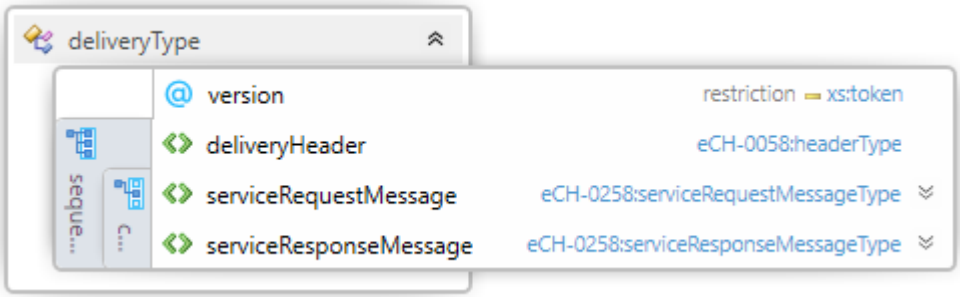

Figure 22: deliveryType

4 Sécurité

La définition des formats d'échange en soi ne pose pas de problèmes affectant la sécurité. Si les autorités souhaitent échanger les données spécifiées dans le présent document par voie électronique, elles doivent s'assurer que les conditions juridiques requises sont bien remplies. La confidentialité et l'intégrité des données transmises doivent être garanties lors de l'échange des données.

5 Exclusion de responsabilité – droits de tiers

Les normes élaborées par l'Association **eCH** et mises gratuitement à la disposition des utilisatrices et utilisateurs ainsi que les normes de tiers adoptées, ont seulement valeur de recommandations. L'Association **eCH** ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des décisions ou mesures prises par une utilisatrice ou un utilisateur sur la base des documents qu'elle met à disposition. L'utilisatrice ou utilisateur est tenu d'étudier attentivement les documents avant de les mettre en application et au besoin de procéder aux consultations appropriées. Les normes **eCH** ne remplacent en aucun cas les consultations techniques, organisationnelles ou juridiques appropriées dans un cas concret.

Les documents, méthodes, normes, procédés ou produits référencés dans les normes **eCH** peuvent le cas échéant être protégés par des dispositions légales sur les marques, les droits d'auteur ou les brevets. L'obtention des autorisations nécessaires auprès des personnes ou organisations détentrices des droites relève de la seule responsabilité de l'utilisatrice ou de l'utilisateur.

Bien que l'Association **eCH** mette tout en œuvre pour assurer la qualité des normes qu'elle publie, elle ne peut fournir aucune assurance ou garantie quant à l'absence d'erreur, l'actualité, l'exhaustivité et l'exactitude des documents et informations mis à disposition. La teneur des normes **eCH** peut être modifiée à tout moment sans préavis.

Toute responsabilité relative à des dommages que l'utilisatrice ou l'utilisateur pourrait subir par suite de l'utilisation des normes **eCH** est exclue dans les limites des règlementations applicables.

6 Droits d'auteur

Quiconque élabore des normes **eCH** en conserve la propriété intellectuelle. Elle ou il s'engage toutefois à mettre gratuitement, et pour autant que ce soit possible, la propriété intellectuelle en question ou ses droits à une propriété intellectuelle de tiers à la disposition des groupes de spécialistes respectifs ainsi qu'à l'Association **eCH** pour une utilisation et un développement sans restriction dans le cadre des buts de l'association.

Les normes élaborées par les groupes de spécialistes peuvent, moyennant mention du détenteur/de la détentrice des droits d'auteur **eCH** respectifs, être utilisées, développées et déployées gratuitement et sans restriction.

Les normes **eCH** sont complètement documentées et libres de toute restriction relevant du droit des brevets ou de droits de licence. La documentation correspondante peut être obtenue gratuitement.

Les présentes dispositions s'appliquent exclusivement aux normes élaborées par **eCH**, non aux normes ou produits de tiers auxquels il est fait référence dans les normes **eCH**. Les normes incluront les références appropriées aux droits de tiers.

Annexe A – Exemple extension

Extension pour UseCase Prolongation de délai – deadlineExtension

L'extension décrite ci-dessous sert à définir le point d'extension dans le ServiceRequest. Elle décrit les données pour l'UseCase suivant:

> «En tant que contribuable (PP ou PM), je souhaite pouvoir indiquer rapidement et facilement ma prolongation de délai dès réception de ma déclaration d'impôts. L'idéal serait qu'un code QR (associé à une URL) présent sur la déclaration d'impôts me conduise directement vers le site web permettant la prolongation du délai de déclaration d'impôts».

Concernant l'UseCase mentionné précédemment, il est supposé que les utilisateurs se sont connectés au portail et que leur identité a bien été confirmée (par courrier, identification vidéo, etc.).

Demande de prolongation de délai – requestDeadlineExtension

Demande de prolongation de délai pour le dépôt d'une déclaration d'impôts.

Les caractères échangés sont les suivants:

- Identification du cas d'affaires (impératif) – businessCaseIdentification
- Délai souhaité (impératif) – requestedDeadline
- Période fiscale (facultatif) – taxPeriod
- Justification (facultatif) – justification
- Extension (facultatif) – extension

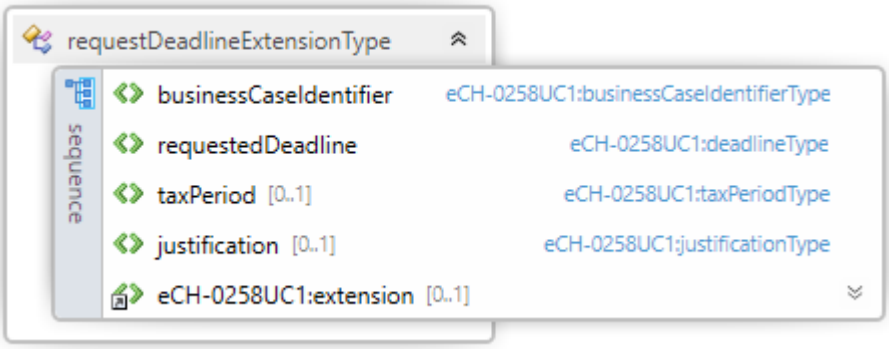

Figure 23: requestDeadlineExtensionType

Identification du cas d'affaires – businessCaseIdentification

Identificateur unique adressé par le portail à l'application spécialisée afin de déterminer le cas d'affaires associé pour lequel le délai doit être prolongé. Texte libre de 50 caractères maximum.

Les modalités possibles peuvent être par exemple: NAVS13, IDE, numéro d'identification de la personne ou autre identification professionnelle de l'application spécialisée.

Format d'échange:

xs:token(50)

Délai – deadline

Indication de la date.

Format d'échange:

xs:date

Période fiscale – taxPeriod

Spécification de la période fiscale au format AAAA.

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

Justification – justification

Justification pour la prolongation de délai. Texte libre de 500 caractères maximum.

Format d'échange:

xs:token(500)

Réponse prolongation de délai – responseDeadlineExtension

Réponse à la demande de prolongation de délai.

Les caractères échangés sont les suivants:

- Délai d'origine (impératif) – originalDeadline
- Nouveau délai (facultatif) – newDeadline
- Réponse (facultatif, récurrent) – response
- Clé de réponse (facultatif) – responseKey
- Extension (facultatif) – extension

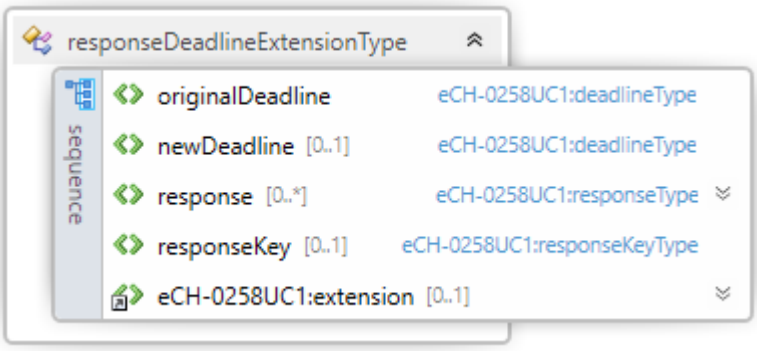

Figure 24: deadlineExtensionResponseType

Réponse – response

Réponse dans les langues pertinentes.

Les caractères échangés sont les suivants:

- Langue (impératif) – language, voir [eCH-0011:languageType]
- Réponse spécialisée (impératif) – commentText

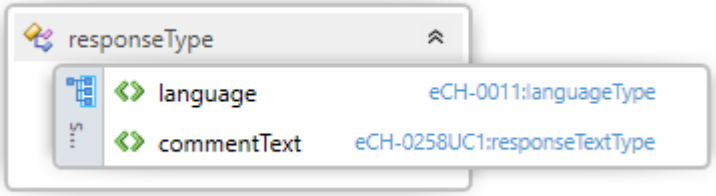

Figure 25: ResponseType

Réponse spécialisée (impératif) – commentText

Réponse spécialisée comme texte libre de 2 000 caractères maximum.

Format d'échange:

xs:token(2000)

Clé de réponse – responseKey

Clé de réponse éloquente comme texte libre de 100 caractères maximum

P. ex. pour le service Prolongation de délai

- *Délai prolongé avec succès.*
  *«**DeadlineExtended**»*
- *Le délai demandé a été refusé.*
  *«**DeadlineDenied**»*
- *Le délai souhaité a été refusé et le délai maximal autorisé a été fixé à la place.*
  *«**DeadlineDeniedMaxDeadlineSet**»*
- *Le délai souhaité a été refusé, car une justification doit être indiquée pour le délai souhaité. Veuillez noter que seuls les motifs graves sont admis (maladie, séjour prolongé à l'étranger, etc.).*
  *«**DeadlineDeniedMotivationNecessary**»*
- *Votre demande de délai sera examinée en personne par l'Office des contributions. Vous serez informé/e de la décision.*
  *«**MotivationCheckInProgress**»*
- *La personne demandée n'est pas assujettie à l'impôt dans le canton.*
  *«**NoTaxDutyInRequestedCanton**»*

Format d'échange:

xs:token(100)

Annexe B – Références & bibliographie

[eCH-0010]	eCH-0010 – Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, les entreprises, les organisations et les autorités V8.0.0
[eCH-0011]	eCH-0011 – Norme concernant les données Données concernant les personnes V9.0.0
[eCH-0039]	eCH-0039 – Interface de cyberadministration pour les dossiers et documents V3.1
[eCH-0044]	eCH-0044 – Norme concernant les données Échange d'identifications de personne V4.1
[eCH-0046]	eCH-0046 – Norme concernant les données Contact V6.0.0
[eCH-0058]	eCH0058 – La norme d'interface Cadre d'annonce décrit les processus détaillés pour la transmission et la consommation des annonces d'événement. V5.1
[eCH-0108]	eCH-0108 – Norme concernant les données Données de référence des entreprises et registre des entreprises V6.0
[eCH-0170]	eCH-0170 – Modèle de qualité pour l'authentification des sujets, V2.0
[XSD]	XML Schema Part 1: Structures. W3C Recommendation 2. Mai 2001. XML Schema Part 2: Datatypes. W3C Recommendation 2. Mai 2001.

Annexe C – Collaboration & vérification

Beyeler Mario	Bedag Informatik AG
Frei Lars	Abraxas Informatik AG
Graf Severin	Innosolv AG
Keller Daniel	Chancellerie fédérale
Liechti Serge	mabuco GmbH
Meier Aylin	Axians
Meile Benjamin	Innosolv AG
Overney Matthieu	Etat de Fribourg
Schwab Stéphane	Etat de Fribourg
Schwendeler Andreas	Canton Zoug
Steiner Sabina	Administration numérique Suisse
Stingelin Martin	Stingelin Informatik GmbH
Stücklin Patrick	KMS AG
Thiel Lucas	Eraneos AG
Zurkinden Max	Office fédéral de la statistique

Annexe D – Abréviations et glossaire

Prestation	Résultat d'un service
Service	Prestation fournie par un service web dans le cadre de cette norme.

Annexe E – Modifications par rapport à la version précédente

Chapitre	Page	Adaption
3.2	22	Décrit le baseMessageLightType
2	10	Corrigé le modèle de données
2.1.5.2	20	OrganisationIdentification référencée sur eCH-0098
2.1.5.2	20	Les attributs "adresse e-mail" et "adresse Internet" (URL) ont été ajoutés

Annexe F – Liste des illustrations

Figure 1: Champ d'application 5
Figure 2: UseCase Prolongation de délai – positif 6
Figure 3: UseCase Prolongation de délai – négatif 7
Figure 4: UseCase Demander des informations complémentaires 8
Figure 5: UseCase avec plusieurs applications spécialisées 9
Figure 6: Modèle de données 11
Figure 7: serviceParameterType 12
Figure 8: serviceGeneralDataType 14
Figure 9: serviceGenericBusinessDataType 16
Figure 10: documentType 16
Figure 11: serviceGenericOutputDataType 17
Figure 12: commentType 18
Figure 13: personType 19
Figure 14: individualPersonType 20
Figure 15: organisationType 21
Figure 16: organisationRequesterType 22
Figure 17: infoType 22
Figure 18: baseMessageType 23
Figure 19: baseMessageLightType 24
Figure 20: serviceRequestMessageType 24
Figure 21: serviceResponseMessageType 25
Figure 22: deliveryType 25
Figure 23: requestDeadlineExtensionType 27
Figure 24: deadlineExtensionResponseType 28
Figure 25: ResponseType 29